

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

29 mars 2014

L'an deux mil quatorze et le samedi vingt-neuf mars à quinze heures, les membres de l'association "ProGECO Moto " se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Loiras – Le Bosc (34) salle du presbytère.

L'Assemblée Générale est présidée par Pierre Geffrin en qualité de Président et Michel Bonnet en est nommé Secrétaire.

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents physiquement et représentés ainsi que la liste des votes par correspondance reçus. Ceci laisse apparaître un total de 101 membres présents, représentés ou votant par correspondance.

Cette assemblée faisant suite à une précédente assemblée avortée, quorum non atteint, le 15 mars 2014, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

Evolutions statutaires

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires au vote des différents points, et tels qu'ils ont été adressés par voie électronique à l'ensemble des adhérents.

Il expose ensuite les modalités et objectifs de cette assemblée et propose de réaliser les votes à main levée ce qui ne rencontre aucune objection. Un rapide débat s'ouvre entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'instaure.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour :

▪ Première résolution : Election du Président de séance.

L'Assemblée Générale des présents, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de Président de séance Monsieur Pierre Geffrin.

Soumise au vote, cette résolution recueille 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ Deuxième résolution : Désignation des scrutateurs.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de désigner, en qualité de scrutateur(s)

Monsieur / Madame HUBERT MIZET
Monsieur / Madame ISABELLE LUBIN

Soumise au vote, cette résolution recueille 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Troisième résolution Election du Secrétaire de séance.**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décidé de désigner, en qualité de Secrétaire de séance

Monsieur / Madame Michel BONNET

Soumise au vote, cette résolution recueille 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Quatrième résolution : Adoption du Rapport moral**

Le Président donne lecture du rapport moral rapport moral qui dresse un bilan global de l'association.

Soumise au vote, cette résolution recueille 99 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Cinquième résolution : Adoption du Rapport d'activité**

Le Secrétaire de séance donne lecture du rapport d'activité qui récapitule les principales actions de l'association au cours de l'année écoulée.

Soumise au vote, cette résolution recueille 99 voix pour, 1 voix contre, 1 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Sixième résolution : Adoption du Rapport financier**

Le Trésorier donne lecture du rapport d'activité qui présente les dépenses et les recettes de l'association, par poste et chronologiquement sur l'année 2013.

Soumise au vote, cette résolution recueille 98 voix pour, 2 voix contre, 1 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

▪ **Election du Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts (renouvellement par tiers), le secrétaire René Robin étant démissionnaire, les deux autres membres conservent leur siège :

- Pierre Geffrin, Président
- Gérard Laffaiteur, Trésorier.

Pierre Geffrin informe les participants que le nom d'Anne Boisselet, qui assure en particulier la gestion des adhésions, l'envoi des reçus et des cartes de membres, a été malencontreusement effacé des bulletins de vote en ligne.

Il propose de réintroduire le nom d'Anne Boisselet dans la liste des candidats au Conseil d'Administration.

Soumise au vote, cette proposition recueille 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.
La résolution est donc adoptée ~~rejetée~~

Liste des candidats déclarés et votes

| | POUR | CONTRE | ABSTENTION | ELU(E) |
|------------------------------|------|--------|------------|--------|
| Coralie Béchet «Cora Lie» | 92 | 1 | 8 | Elu |
| Anne Boisselet | 23 | 0 | 0 | Elu |
| Michel Bonnet | 90 | 0 | 11 | Elu |
| Jean-Paul Dautricourt | 96 | 1 | 4 | Elu |
| Bruno Laurent | 91 | 0 | 10 | Elu |
| Etienne Magron «Baygon noir» | 89 | 0 | 12 | Elu |
| Raphael Moreau | 91 | 0 | 10 | Elu |
| Alain Delautre «OfZeOther» | 88 | 0 | 13 | Elu |

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h30 heures.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 mars, signé par le Président, le Secrétaire et les assesseurs.

Mission est donnée au Président de l'association de veiller à la bonne communication relative à la nouvelle version de ces statuts (Préfecture, site, ...).

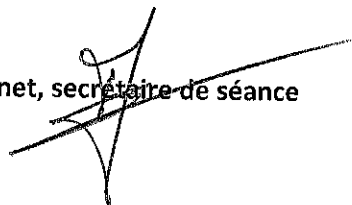
Le président

Pierre Geffrin



Le secrétaire

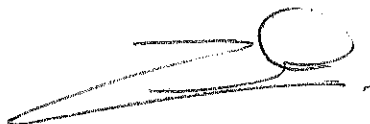
p.o. Michel Bonnet, secrétaire de séance



Les scrutateurs

[prénom, nom, signature]

Isabelle Lubin



[prénom, nom, signature]

MUZET Hubert

